Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Vite-des-infos-51263



**25 août 2017**

# Vite, des infos !

## Fuite massive à Fessenheim : EDF condamnée !

Paluel était censée être la vitrine du grand carénage, ces opérations de grande envergure extrêmement coûteuses nécessaires pour prolonger le fonctionnement des centrales. Le réacteur 2 est à l'arrêt depuis bientôt deux ans et n'a toujours pas redémarré. Et pour cause ! Lors de sa manutention pour remplacement le 31 mars 2016, le générateur de vapeur (GV) n°42 est tombé de toute sa hauteur (22 m) dans le bâtiment du réacteur. Le 11 janvier 2017, les inspecteurs de l'Autorité de Sûreté Nucléaire assistent en direct au levage du GV 42 en vue de son évacuation. Un inspecteur présent dans la cabine de pilotage du pont polaire utilisé constate alors que l'indicateur de centrage est dans le rouge, mais les opérations n'ont pas été stoppées pour autant. Le GV a été sorti dans la nuit du 24 au 25 janvier 2017 en toute discrétion pour être entreposé sur le site de Paluel. Comme tout élément du circuit primaire, il est hautement contaminé. Mais aucune communication sur

son niveau de radioactivité. Ni sur l'exposition des travailleurs et sous-traitants qui sont intervenus lors de ces opérations.

*Image extraite de la vidéo surveillance du bâtiment-réacteur n°2 de la centrale de Paluel, suite à la chute du générateur le 31 mars 2016.*

Outils de manutentions utilisés en dehors de leurs limites, transfert en pleine nuit, niveaux de radioactivité, suivi des doses reçues par les travailleurs… On est loin, très loin de la transparence dont se targue EDF ! Le Réseau "Sortir du nucléaire" a lancé des demandes d'informations officielles. En attendant, une chose est sûre : comme le démontre Paluel, le grand carénage, qui n'est rien d'autre que du rafistolage, est dangereux et coûteux. Le Réseau "Sortir du nucléaire" demande son arrêt et la fermeture des vieux réacteurs. **Stop au rafistolage et Arrêtons les frais !**

**Laure Barthélemy**

## Essais nucléaires : les victimes enfin indemnisées ?

Lors du vote en 2010 de la "loi de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français", dite "loi Morin", le gouvernement de l'époque avait introduit plusieurs verrous ayant pour résultat, 6 ans après son entrée en vigueur, que seulement 20 personnes ont été indemnisées par ce biais ! Il aura fallu attendre février 2017 le vote d'un amendement dans la "loi de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer" pour que soit supprimée la notion de "risque négligeable" qui permettait de bloquer la quasi totalité des dossiers déposés par les victimes. En effet, François Hollande, lors d'un déplacement en Polynésie en février 2016, face aux protestations des associations polynésiennes, avait annoncé sa volonté d'élargir les conditions d'indemnisations. Le

gouvernement prévoyait de modifier par décret seulement le pourcentage ouvrant le droit ou non à indemnisation, ce qui dans la pratique n'aurait quasi rien changé. Sauf que le Conseil d'État a contraint le gouvernement à passer par une loi, ouvrant ainsi une brèche, saisie par les élus polynésiens.

*François Hollande, lors d'un déplacement en Polynésie en février 2016.*

Ce changement dans le mode de calcul des indemnisations — reposant sur le principe de causalité entre la présence sur les lieux et une liste de maladies — représente une véritable avancée non seulement pour les victimes des essais nucléaires mais également pour l'ensemble des travailleurs du nucléaire ou même des populations proches des usines et des centrales…

**Patrice Bouveret**

## Fukushima : taux de radioactivité monstrueux au cœur du réacteur n°2

*Robot télécommandé, équipé d'une caméra, envoyé au cœur du réacteur n°2 de Fukushima.*

650 Sieverts par heure – c'est la mesure ahurissante du taux de radioactivité détectée par un petit robot envoyé au cœur du réacteur n°2 de Fukushima. Un niveau de radioactivité capable de tuer un homme en 30 secondes d'exposition ! Ce robot télécommandé, équipé d'une caméra, n'a cependant pas été capable de localiser précisément où se situait le corium (mélange de combustible radioactif fondu et d'autres éléments, qui se forme à la suite d'une catastrophe nucléaire) ; des indices laissent à penser qu'il a percé la cuve et qu'il se situerait encore dans l'enceinte de confinement de la centrale. Sous la contrainte d'une telle radioactivité, même un robot blindé ne peut tenir qu'un grand maximum de 2 heures, car ces radiations extrêmes détruisent même les circuits électroniques. Seules des technologies inédites que l'homme n'a pas pu encore inventer pourraient peut-être permettre de travailler dans un milieu aussi hostile. Cette mesure n'induit pas pour autant que la radioactivité ait augmenté à l'extérieur de l'enceinte, qui reste cependant très élevée (5 mSv/heure à proximité du réacteur 2, alors que les travailleurs du nucléaire ne doivent pas dépasser la limite de 20 mSv par

an). Cette expédition robotisée ne laisse ainsi quasiment aucun espoir quant à la capacité humaine ou robotique de décontaminer complètement le site et de stopper les rejets radioactifs qui atteignent encore trop souvent l'océan en raison des multiples fuites du système de refroidissement. Pire encore, en prévision des JO de Tokyo de 2020, le gouvernement japonais serait prêt à relancer la centrale de Fukushima Daini à seulement 12 km au sud de Fukushima Daiichi… Encore une fois, la leçon de l'Histoire n'a pas été retenue !

**Benoît Skubich**

# Anne Lauvergeon de retour dans les médias…

Madame Lauvergeon prétend ne rien savoir...

Le 2 février dernier, France 2 diffusait un documentaire sur Anne Lauvergeon, dans son émission "Envoyé spécial". Restée dans le silence depuis sa mise en examen en mai 2016 pour "présentation et publication de comptes inexacts et diffusion de fausses informations", Atomic Anne s'exprime de nouveau devant les caméras… Mais n'en attendez pas trop d'elle, pour chaque question concernant le rachat d'UraMin – qui a fait perdre 3 milliards d'euros à Areva – elle botte en touche ! Rien non plus sur le rôle de son mari, Oliver Fric, lui aussi mis en examen dans cette affaire pour "délit d'initiés" et "blanchiment" ? Madame Lauvergeon prétend ne rien savoir. Alors pourquoi regarder ce reportage si c'est pour entendre Madame Lauvergeon nier en bloc son implication et celle de son époux dans le fiasco UraMin ? Et bien le réalisateur a aussi enquêté sur la puissante École des Mines, qui place ses pions à la tête de l'État et des entreprises du CAC 40, depuis des décennies. Le Corps des Mines, c'est l'élite de l'élite, une aristocratie républicaine à l'origine du tout-nucléaire en France. Au fil du reportage, on comprend que rien ou presque ne peu atteindre un membre de ce réseau. Madame Lauvergeon, malgré les affaires, n'a pas l'air affectée ! Aujourd'hui elle monnaye ses conseils et ses contacts à de jeunes start-up, et tout cela, à prix d'or !

***"Anne Lauvergeon, l'enfant gâtée de la République" : Un Document de "Complément d'enquête" signé Laure Pollez, Benjamin Poulain et Frédérique Prigent, diffusé dans "Envoyé spécial" le 2 février 2017.***

**Mélisande Seyzeriat**